

Ce projet a été sélectionné dans le cadre du programme de coopération transfrontalière Interreg IV A France (Manche) - Angleterre, cofinancé par le Feder.

The Impact and ValuESS project has been selected within the scope of the INTERREG IV A France (Channel) - England cross-border European cooperation programme, co-financed by the ERDF.

France-UK event: Impact and Social Value Practice – a UK-France perspective

24 SEPT 2014, RESO SOLIDAIRE, RENNES

Rencontres franco-anglaises: Pratiques de valorisation de l'utilité sociale en France et en Angleterre



Présentation – programme:

- I. L'évaluation de l'utilité sociale en France (Hélène Duclos, Transformation)
- II. L'évaluation de l'impact en Angleterre (Matthew Hill, South West Forum)
- III. Témoignage Plymouth Music Zone (Debbie Geraghty)
- IV. Témoignage Le Collectif des Festivals engagés, FEDDS (Emilie Cherbonnel)**



> **L'ÉVALUATION DE L'UTILITE SOCIALE DES FESTIVALS**

> Impact & ValuESS – 24 septembre 2014

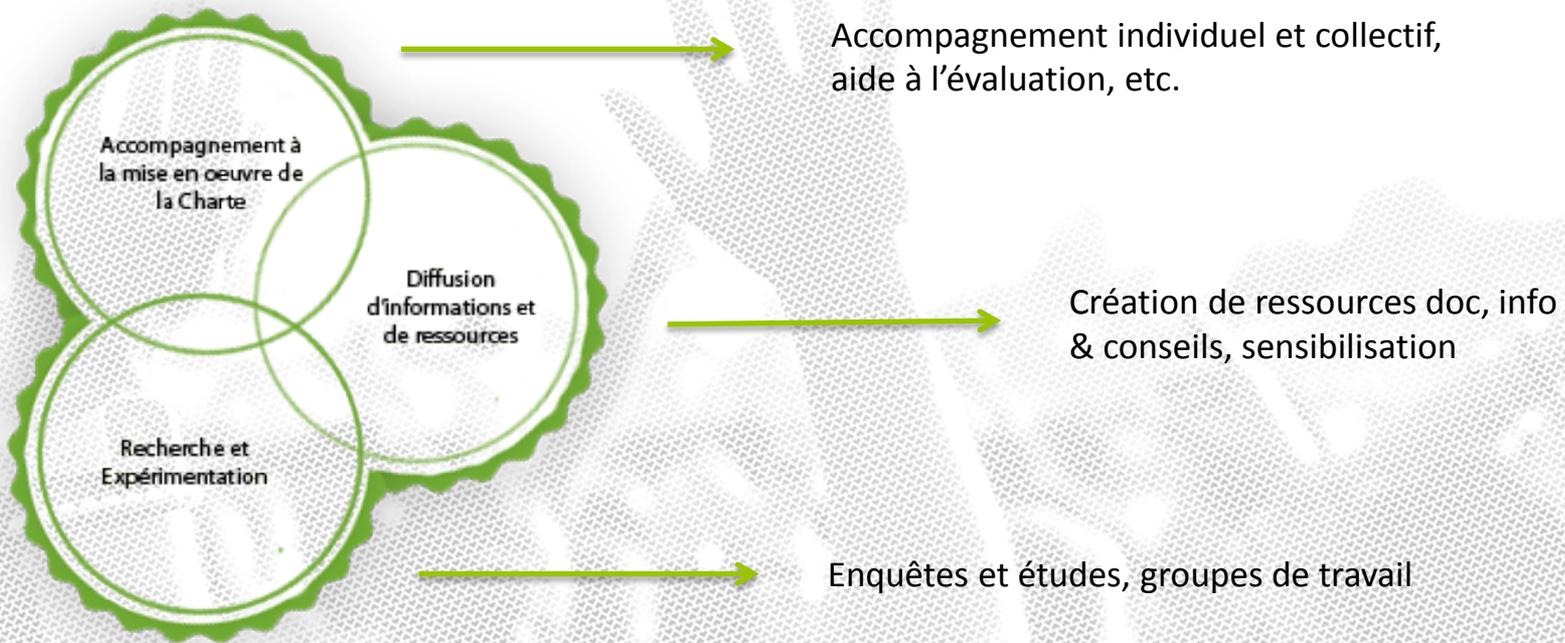
> LE COLLECTIF DES FESTIVALS ENGAGÉS POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE ET SOLIDAIRE EN BRETAGNE

> Présentation

- Une association de 26 festivals
- Une Charte d'engagement autour des 5 finalités de l'A21
 - La lutte contre le réchauffement climatique
 - La préservation de la biodiversité, des milieux, des ressources
 - La participation à la cohésion sociale et à la solidarité entre les territoire et les générations
 - L'épanouissement de tous les êtres humains
 - Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

> LE COLLECTIF DES FESTIVALS

> Présentation



> LE GROUPE DE TRAVAIL AS&C

> Enjeux et objectifs

- Questionnements autour de la représentation du social dans les démarches DD/A21
- Identification des actions des festivals par un état des lieux
 - > Constat d'une grande diversité des actions
- Volonté de développer un langage commun
 - > Glossaire
- Problématique de l'évaluation des actions sociales et culturelles

> LE GROUPE DE TRAVAIL AS&C

> La question de l'évaluation

- Rendre compte des actions, mieux en parler en interne comme en externe
 - Trouver une alternative aux indicateurs mis en place par les collectivités
 - > Aller plus loin que le quantitatif
 - S'auto-évaluer sur le champ des actions S&C
- > **Objectif du groupe de travail : atteindre une méthode d'évaluation et des indicateurs communs**



Sollicitation d'un DLA

> LA DEMARCHE

> L'utilité sociale : pourquoi ?

- Renforcer la cohérence et le projet de la structure
- Améliorer son action, ses pratiques
- Rendre compte
- Valoriser sa plus-value
- Communiquer
- Construire de nouvelles relations avec ses partenaires

> LA DEMARCHE

> Les étapes de la phase 1 (2012)

- Appropriation de la notion d'utilité sociale
Lien entre l'utilité sociale et le projet associatif du Collectif
- Identification des registres de l'utilité sociale
Avec les festivals (salariés, administrateur, public)
Avec les partenaires
- Repérage des principaux registres pour chaque festival
- Construction d'un référentiel commun d'évaluation de l'utilité sociale

> LA DEMARCHE

> Le référentiel

Faire société

Convivialité, plaisir partagé
Mixité sociale
Sentiment d'appartenance
Citoyenneté

Capacité à être

Etre acteur
Capital social, élargissement social
Construction individuelle
Insertion sociale
Expression
Parenthèse d'exception

Vivacité culturelle et artistique

Accès large à la vie culturelle
Découverte artistique
Création, expression, émergence artistique
Diversité artistique et culturelle

Changement sociétal

Expérimentation d'alternatives
Renforcement de l'esprit critique
Ouverture d'esprit

Dynamique de territoire

Attractivité
Sentiment d'appartenance à un territoire
Développement économique
Synergie locale

> LA DEMARCHE

> La phase 2 (depuis 2013)

- **Chaque festival réalise sa propre évaluation de l'utilité sociale**
 - Identification des registres de l'utilité sociale avec ses parties-prenantes
 - Construction du référentiel en s'appuyant sur les travaux du collectif
 - Collecte et analyse des données

- **Accompagnement des festivals**
 - Des temps collectifs (intervenante et le Collectif)
 - Des temps individuels (le Collectif)

- **Une appropriation chemin faisant de la démarche par le Collectif pour devenir autonome sur l'évaluation de l'utilité sociale**



Merci de votre attention !